

l'agriculture et de l'intégrer complètement aux règles et disciplines générales du GATT. Il devrait comprendre, comme il est indiqué dans les propositions du Groupe de Cairns, l'élaboration de nouvelles règles et disciplines dans le cadre du GATT, y compris l'élimination des exceptions propres à chaque pays, et la définition des mesures qui doivent être prises pour mettre en oeuvre le processus de réforme.

Les ministres estiment que l'adoption de dates cibles pour élaborer de nouvelles règles, examiner le rôle dans les négociations de mesures globales du soutien et indiquer les modalités suivant lesquelles les politiques nationales devraient être modifiées en fonction de ces nouvelles règles contribuerait à focaliser les négociations sur le processus de réforme.

Les ministres réaffirment l'importance d'obtenir une entente portant à la fois sur le gel et la réduction des aides et de la protection. Ces engagements à court terme sont nécessaires pour faire la preuve que les grands pays industrialisés ont la volonté d'éliminer une source importante de tension dans les échanges internationaux. Un gel établissant le statu quo en ce qui concerne les aides agricoles empêcherait les dérapages et constituerait une condition préalable nécessaire à la réforme à long terme des échanges agricoles. Les réductions signaleraient le début du processus.

Les ministres conviennent que pour être efficaces le gel et la réduction devraient s'appliquer plus particulièrement aux prix de soutien administrés, aux dépenses de subventions à l'exportation, aussi bien à celles qui sont d'application générale qu'à celles qui visent un produit en particulier, ainsi qu'aux arrangements de contrôle de la production. Dans ce contexte, les ministres conviennent également que les niveaux d'accès aux marchés doivent être maintenus et améliorés.

A cet égard, les ministres réaffirment qu'ils estiment que les éléments de base qui permettaient d'accomplir des progrès tant au sujet des mesures à long terme que des mesures à court terme se trouvent exposés dans la proposition de négociation globale présentée par le Groupe.

Les ministres notent que les choses ont évolué depuis la Réunion de Montréal. Ils soulignent notamment que les États-Unis et la Communauté européenne ont récemment entrepris un dialogue qui vise à aplanir leurs divergences.

Les ministres se réjouissent de voir que les États-Unis semblent disposés à faire preuve de souplesse. Ils estiment toutefois que les États-Unis n'ont pas encore fait la preuve qu'ils étaient prêts à négocier des ajustements fondamentaux à leur politique agricole à court et à long termes, notamment à prendre des engagements concernant le subventionnement des exportations,